



1

Jours

Maîtriser les bases de la fiscalité personnelle

dans FISCALITE - REGLEMENTATION FISCALE / Réf : JCF-FISC-45

Objectifs de la formation

- Identifier les notions élémentaires de la fiscalité des revenus d'activité professionnelle
- Établir sa déclaration de revenus d'activité professionnelle
- Traiter des exemples de cas concrets

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Identifier les différentes étapes du calcul de l'impôt sur le revenu

2. Déterminer les grandes catégories de revenus d'activité au travers d'exemples pratiques

- Les différentes catégories de revenus d'activités
- Étude de cas : analyse d'une situation concrète dans les choix qui peuvent se poser au dirigeant, faut-il distribuer davantage de dividendes et réduire sa rémunération ?

3. Examiner la fiscalité des revenus de capitaux mobiliers

- Définition de capital mobilier
- Exercice d'application : calcul de l'imposition de revenus mobiliers

Après-midi

4. Analyser comment tirer profit des produits bancaires à fiscalité avantageuse



- Livrets
- PEA
- PEE
- PERCO

5. Gérer la fiscalité des revenus fonciers

- Définition d'un revenu foncier
- Exercice d'application : élaboration des déclarations 2042 et 2044

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne souhaitant maîtriser les bases de la fiscalité

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.



- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



